CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U11 - Prise en charge d'un site

Session 2003

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité

Session 2003 • Code sujet : **D1** • Durée : **3 h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Mise en sécurité du Palais des Sports de Toulon (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2003/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Mise en sécurité du Palais des Sports de Toulon

La municipalité de Toulon projette un Palais des Sports comprenant une salle omnisports de 1 500 places, des activités annexes et des locaux répartis sur plusieurs niveaux. En tant qu'adjoint de l'Ingénieur de sécurité, le candidat doit réaliser l'étude préalable de la mise en place des éléments de sécurité, à partir de la notice, des plans et des références réglementaires annoncées.

Question Mission. Réaliser l'étude préalable de la mise en place des éléments de sécurité du Palais des Sports de Toulon, en tenant compte de sa composition, de ses dispositions constructives et techniques, des plans de situation et des références réglementaires mises à disposition. La notice annonce que le désenfumage de certains volumes et les moyens de secours font l'objet de questions dans le sujet complet.

Conduire l’étude selon les dispositions générales ERP et les règles du type X annoncées au dossier, en vérifiant les usages et effectifs de chaque zone. Les plans de situation montrent la proximité de la gare routière, du port et de voies urbaines : les accès des secours doivent être repérés précisément.

1. Analyser les dégagements et l’évacuation des publics dans la salle de 1 500 places et les locaux annexes, sur les niveaux R-1 à R+2.
2. Vérifier alarme centralisée au local concierge, désenfumage des volumes concernés, compartimentage et protection des gaines, du TGBT et de la sous-station.
3. Contrôler les matériaux et équipements signalés : mousse de polyuréthane, sols bois, moquettes, plafonds suspendus et conduits PVC M.1. Définir les moyens de secours, consignes, contrôles et organisation du personnel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Priorités : évacuation, accès des secours, alarme, désenfumage, compartimentage, moyens de secours et maîtrise des risques liés aux matériaux et équipements.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve du BP Agent technique de prévention et de sécurité, repère D1, porte sur la prise en charge d'un site. D'une durée de 3 heures et de coefficient 4, elle présente le projet du Palais des Sports de Toulon, une salle omnisports de 1 500 places et des locaux répartis sur plusieurs niveaux. Elle mobilise l'analyse des locaux, des installations techniques et des besoins de sécurité d'un ERP.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le projet réunit une salle omnisports de 1 500 places et des locaux sportifs, administratifs et techniques répartis sur plusieurs niveaux.
- Le dossier annonce des dispositions réglementaires particulières applicables aux ERP de type X.
- La notice prévoit une ventilation simple flux pour les locaux en façade et double flux pour les autres.
- Le désenfumage de certains volumes et les moyens de secours sont désignés comme sujets d'étude.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer les niveaux, les activités et les locaux techniques dans la notice et les plans.
- Distinguer les caractéristiques du projet des exigences à vérifier dans les textes réglementaires.
- Consulter les plans de situation et les références documentaires annoncées pour étayer l'étude.
- Ne pas inventer de barème ni de consignes détaillées absentes des pages fournies.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment commencer l'étude de sécurité du Palais des Sports ?

Relevez d'abord les activités, les niveaux, les locaux et les installations décrits dans la notice et les plans. Utilisez ensuite les références réglementaires annoncées pour examiner les mesures de sécurité adaptées au projet.

Q : Que précise la notice sur la ventilation et la climatisation ?

La notice prévoit une ventilation simple flux pour les locaux situés en façade et double flux pour les autres. Elle décrit aussi des conduits de diamètres différents selon leur position et une climatisation à débit variable.

Q : Quel est le barème et comment répartir les trois heures ?

Les pages fournies indiquent une durée de 3 heures et un coefficient de 4, mais aucun barème détaillé ni répartition du temps. Organisez votre travail selon les consignes du sujet complet.

Q : Quels textes de sécurité sont annoncés pour cette étude ?

Le dossier annonce des extraits du règlement de sécurité des ERP, les dispositions particulières des ERP de type X, les règles APSAD R4, R5 et R17, ainsi que des textes sur la qualification des personnels de sécurité incendie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2003/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2003 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.